

Le groupe Jeanne d'Arc 2019 en soutien direct à l'opération *Atalanta*

Avant la réorientation de sa mission vers le Mozambique, le groupe Jeanne d'Arc, composé du Porte-Hélicoptères Amphibie *Tonnerre* et de la Frégate *La Fayette*, a apporté son soutien direct à l'opération EU NAVFOR ATALANTA à compter du 18 mars 2019. La présence du groupe est venue renforcer, dans le cadre de cette opération, la stabilité de la zone du golfe d'Aden et de l'océan Indien, routes maritimes stratégiques.

En complément des surveillances maritimes et des missions de reconnaissances réalisées par un Falcon 50 de la 24F déployé dans la zone et une alouette III de la 22S déployée à bord du *Tonnerre*, le groupe Jeanne d'Arc a patrouillé au large de la Somalie.

Chaque jour, les équipes de visite des deux bâtiments ont été envoyées sur des boutres pour échanger avec les équipages et relever des éléments d'ambiance permettant de déceler une éventuelle reprise d'activité de la piraterie. Le *La Fayette* s'est chargé de vérifier l'application des Best Management Practice, mesures prises par les navires de commerce pour les protéger face aux pirates. Les bâtiments ont également navigué à quelques nautiques des côtes somaliennes, là où les pirates installaient leur camp, afin de dissuader toute nouvelle reprise d'activité.

Cette opération a permis aux 130 officiers élèves en formation de découvrir l'organisation d'une force navale en opérations. Certains d'entre eux ont directement pris part aux actions menées, en intégrant les équipes de visite ou en étant de quart en passerelle ou en passerelle aviation.

La contribution du groupe Jeanne d'Arc à *Atalanta* est l'une des nombreuses missions opérationnelles auxquelles le groupe prend part tout au long de son parcours. C'est un signe fort de soutien à l'opération européenne dont le commandement des opérations sera transféré le 29 mars 2019 de Northwood (Royaume-Uni) à Rota (Espagne) et à Brest qui hébergera le centre MSCHoA (*Maritime Security Centre – Horn of Africa*). Ce centre sera en charge de la communication sur la situation maritime avec les compagnies maritimes civiles.

L'opération Atalanta a été lancée le 8 décembre 2008 par l'Union européenne et conformément aux résolutions du Conseil de Sécurité, afin de lutter contre les activités de piraterie dans l'océan Indien occidental. Les pays contributeurs travaillent à la dissuasion, prévention et répression des actes de piraterie et vol à main armée. Cette opération, qui est la première opération navale de l'Union européenne, s'inscrit dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD).

Un déploiement multi missions pour le *Latouche-Tréville*

Le 25 février 2019, la frégate anti-sous-marine (FASM) *Latouche-Tréville* a appareillé de Brest pour un déploiement de longue durée, cap vers l'océan Indien.

Lors de sa première escale au Pirée dans le port d'Athènes le 4 mars 2019, la frégate a reçu à bord l'ambassadeur de France et une délégation de journalistes locaux, contribuant ainsi à soutenir le rayonnement et l'action diplomatique avec ce partenaire européen.

Quelques jours plus tard, le *Latouche-Tréville* rallie le sud du détroit de Messine et intègre la Task Force 473 – le groupe aéronaval multinational commandé par le contre-amiral Olivier Lebas. La frégate et ses deux hélicoptères embarqués Lynx conduisent alors des opérations anti-sous-marines pour assainir la zone de déploiement du groupe réuni autour du porte-avions Charles de Gaulle et participer à la connaissance de l'environnement. « La période d'intégration fut intense et riche en enseignements pour cette frégate brestoise peu habituée à évoluer au sein du GAN » explique le capitaine de corvette Jacques, commandant adjoint opérations. « Nous avons notamment assuré deux à trois vols ASM quotidiens ».

Le *Latouche-Tréville* a ensuite rejoint le canal de Suez, en direction de l'océan Indien. « Depuis 2004 le bâtiment n'avait plus franchi ce canal mythique » raconte le major Nicolas, ancien bosco. De Suez au détroit de Bab-El-Mandeb, à travers la mer Rouge, l'équipage a conduit de nombreuses manœuvres, telles que des opérations de surveillance maritime et des tirs d'artillerie, afin de se familiariser avec son nouvel environnement opérationnel.

Paré au combat, le bâtiment se déploie maintenant en océan Indien où il est engagé en soutien direct à la *Combined Task Force 150* afin de contribuer à la lutte contre le terrorisme. Son action se concentre notamment sur la lutte contre les trafics illicites qui financent le terrorisme mondial, comme le trafic de stupéfiants. Les opérations de visite rythment donc désormais l'activité de la FASM, une frégate aux multiples missions, à l'image de toutes les unités de la Marine nationale.

MOZAMBIQUE : Le *Tonnerre* débarque le fret humanitaire

Les forces armées présentes dans la zone sud de l'océan indien (FAZSOI) poursuivent leur mobilisation pour venir en aide à la population du Mozambique après le passage du cyclone Idai, dans le cadre de l'opération « Caouanne ».

Après un premier transport aérien de matériel logistique humanitaire d'urgence entre la Réunion et la ville de Beira par un Transall des forces françaises stationnées à Djibouti le vendredi 22 mars, la frégate de surveillance *Nivôse*, de la base navale « Port des Galets » des FAZSOI ainsi que le Porte-Hélicoptères Amphibie (PHA) *Tonnerre*, en mission Jeanne d'Arc, ont été mobilisés pour acheminer du fret humanitaire. Le *Tonnerre* compte aussi à bord une section du 1er régiment étranger de génie (1er REG), un détachement du régiment d'infanterie chars de Marine (RICM) et deux hélicoptères Gazelle du 3ème régiment d'hélicoptères de combat. Les 130 officiers élèves (français et étrangers), en formation à bord, sont également impliqués dans l'opération d'aide humanitaire.

Depuis le samedi 30 mars 2019, le *Tonnerre* débarque l'essentiel du fret fourni par la Plate-forme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien (PIROI) de la Croix rouge à

Mayotte. À la demande des autorités du Mozambique, ce fret a été débarqué par voie fluviale par chalands de transport de matériel (CTM) à Buzi, une ville située à une trentaine de kilomètres de Beira, au plus près des besoins de la population.

Le fret transporté par la frégate *Nivôse* a été acheminé par la même voie, après son transfert par hélicoptère entre les deux bâtiments. La frégate a quitté la zone le dimanche 31 mars, tandis que le PHA *Tonnerre* la quittera au plus tard le mardi 02 avril pour reprendre le cours de la mission Jeanne d'Arc après avoir été rejoint par la frégate *La Fayette*.

- **Transfert de l'Etat-major d'Atalante à Rota. Engagement important de la Marine nationale**

Le transfert de l'OHQ de l'opération européenne de lutte contre la piraterie *Atalante*, de Northwood à Rota, s'est déroulé ce 29 mars à Rota en présence des commandants de l'opération quittant et prenant, le Général (RM UK) Charlie Stickland et le vice-Amiral (ESP) Antonio Martorelli Lacave.

L'amiral Prazuck, chef d'Etat-major de la Marine, y représentait la ministre des armées, Florence Parly, pour marquer l'engagement de la France dans cette opération, qui permet à l'Union Européenne d'être présente dans cette zone stratégique de la Corne de l'Afrique.

De 2008, date du lancement de l'opération, à 2013, au plus fort de la piraterie, la France a déployé un à deux bâtiments en permanence au sein de l'opération. De 328 actes de piraterie – brigandage en 2011, nous sommes aujourd'hui à moins de 50 actes répertoriés chaque année. Cette baisse est due à l'efficacité de l'opération et au maintien actuel sur zone d'une capacité opérationnelle, destinée à conserver la pression sur les pirates.

L'OHQ, désormais installé à Rota, comprend aussi un centre de sécurité maritime, le MSC HOA (*Maritime Security Center Horn of Africa*) mis en place à Brest et au sein duquel travaillent déjà 9 Français, un Espagnol et, à partir de juillet un Belge puis, en janvier 2020, un Portugais. Son rôle : assurer le suivi et le partage de la situation maritime en lien avec les armateurs au profit de l'opération *Atalante*.

- **DEFNET 2019, la cybergdéfense se joue en équipe**

L'exercice interarmées de cybergdéfense DEFNET 2019 s'est déroulé cette année du 18 au 27 mars. Pour cette édition, le centre support cybergdéfense de la Marine a exécuté une attaque ciblée sur un réseau d'automates de la frégate multi-missions (FREMM) *Auvergne* afin d'éprouver ses capacités de lutte informatique défensive. Dès les premières phases de l'exercice, la cybersurveillance effectuée depuis la FREMM et à terre a démontré son aptitude à détecter les signaux précurseurs d'une attaque.

La détection et classification de ces signaux ont conduit à l'armement d'une cellule de crise à l'état-major opérationnel de la Marine (EMO-M) et au déploiement d'un groupe d'intervention cyber (GIC) Marine à bord de la FREMM *Auvergne*, permettant ainsi de recueillir des informations précieuses au plus près de la cible de la menace. Mais c'est en interarmées que s'est jouée la classification finale de l'attaque grâce à la collaboration de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI), sollicitée pour mettre en œuvre un GIC à partir du Centre Opérationnel Cybersécurité Régional (SOC-R) de Toulon, et les moyens de surveillance du Centre National de Mise en Œuvre des Intranets (CNMO-I) de Maisons-Laffitte. Et c'est avec l'industriel Naval Group que la menace a pu être contrée en effectuant l'application rapide d'un correctif de sécurité (patch).

« Le cyberspace est un champ de confrontation à part entière. Par les menaces numériques qu'elle traite, la cyberdéfense est au cœur de la conduite des opérations et du commandement. A l'instar de DEFNET, l'entraînement des équipages à la cyberdéfense est crucial pour développer notre protection et notre résilience. Comme pour la lutte anti-aérienne, il faut apprendre à détecter, classifier, traiter et détruire les menaces. Elle est autant l'affaire de spécialistes « cybercombattants », que de l'ensemble des marins pour se préparer au combat numérique.

Ainsi, le volet Marine de DEFNET 2019 a permis d'associer de nombreux acteurs, la DIRISI, l'EMO-M, le commandement de l'arrondissement maritime Méditerranée (CECMED), l'état-major de la force d'action navale (ALFAN), le service de soutien de la flotte (SSF), la FREMM *Auvergne*, et l'industriel Naval Group. Cette édition a aussi été l'occasion de mettre en œuvre une nouvelle méthodologie d'analyse des risques dans le cadre du déploiement d'un patch en temps très contraint.



Source :
Capitaine de corvette Mathieu Groussat
Chef du pôle rayonnement
COMAR PARIS / CESH